

### Le programme en quelques mots

#### Objectifs

Europe Créative soutient des projets visant à préserver la diversité culturelle et linguistique de l'UE, à promouvoir le patrimoine européen et à renforcer la compétitivité des secteurs créatifs et culturels en Europe.

#### Pour qui ?

Professionnels, entreprises et organismes culturels des secteurs suivants : architecture, archives, bibliothèques, musées, artisanat d'art, audiovisuel (cinéma, télévision, jeux vidéo, multimédia), patrimoine culturel, design, festivals, musique, littérature, arts du spectacle, édition, radio et arts visuels.

#### Taux de soutien

Selon les appels à propositions, le taux de financement européen varie et est de maximum **80%** du coût du projet.

#### Activités éligibles

Le programme s'articule autour de **3 volets** :

1- CULTURE pour le secteur culturel et créatif	
<b>Projets de coopération</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'activités culturelles transnationales (expositions, festivals,...)</li> <li>- Développer l'accès à la culture pour de nouveaux publics</li> <li>- Renforcer la capacité des acteurs culturels</li> </ul> <p>→ Projets à petite échelle (3 partenaires issus de 3 pays participants) ou grande échelle (6 partenaires issus de 6 pays participants)</p>
<b>Traduction littéraire</b>	<p>Traduction et promotion de la circulation des œuvres de fiction pour favoriser la diversité linguistique de l'offre littéraire</p> <p>→ Projet sur 2 ans pour la traduction et promotion de 3 à 10 œuvres et projet sur 3 ans pour la traduction et promotion de 5 à 10 œuvres</p>
<b>Soutien aux plateformes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une stratégie commune pour accroître la mobilité et la visibilité des artistes émergents</li> </ul> <p>→ Plateforme constituée d'un chef de file et de 10 partenaires issus de 10 pays, dont au moins 5 Etats membres de l'UE</p>
<b>Soutien aux réseaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la capacité des secteurs créatifs et culturels à opérer au niveau transnational et à s'adapter au changement via le développement de compétences, conférences, échanges de pairs, collecte de données</li> </ul> <p>→ Réseau constitué d'au minimum 15 partenaires issus de 10 pays participants</p>
2- MEDIA pour le secteur de l'audiovisuel	
<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des <b>formations continues</b> dans les domaines du marketing, de la distribution, de l'exploitation, de la gestion financière et commerciale, du développement de projets et du numérique.</li> </ul> <p>→ Mesure destinée aux professionnels de l'audiovisuel</p>
<b>Développement de contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien d'un projet (single funding) ou de plusieurs projets (slate funding) pour l'élaboration de <b>films d'animation, de fiction, ou de documentaires</b> à destination du marché européen voire international</li> </ul> <p>→ Mesure destinée aux entreprises et sociétés de production européennes</p>
<b>Développement des jeux vidéo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la conception de <b>jeux vidéo</b> du concept jusqu'au prototype et aider les produits européens à avoir un meilleur potentiel de diffusion</li> </ul> <p>→ Mesure destinée aux sociétés de production européennes</p>

<b>Programmation télévisuelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien à la production de <b>programmes télévisés</b> d'animation, fiction ou documentaires de qualité à destination du marché européen voire international.</li> <li>→ <i>Mesure destinée aux sociétés de production indépendantes.</i></li> <li><i>Projet impliquant la participation d'au moins 3 sociétés européennes de télédiffusion</i></li> </ul>
<b>Fonds de coproduction internationaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les coproductions internationales et renforcer la diffusion et la distribution des œuvres audiovisuelles</li> <li>→ <i>Mesure destinée aux fonds de coproduction internationaux qui pourront financer des longs métrages, films d'animation, documentaires,...</i></li> </ul>
<b>Accès aux marchés et promotion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer de la dimension européenne des marchés du secteur et accroître la visibilité des professionnels européens</li> <li>- Augmenter le nombre de coproductions européennes et favoriser une diversification des talents et sources de financement</li> <li>→ <i>Mesure destinée aux professionnels de l'audiovisuel</i></li> </ul>
<b>Diffusion en ligne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la promotion et la distribution d'œuvres via des services de vidéos à la demande</li> <li>- Promouvoir des modes de distribution innovants</li> <li>→ <i>Mesure destinée aux professionnels de l'audiovisuel : producteurs, distributeurs, agents commerciaux...</i></li> </ul>
<b>Distribution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elargir la distribution transnationale de films européens récents</li> <li>- Favoriser le développement de liens entre les secteurs de la production et de la distribution</li> <li>→ <i>Mesure destinées aux distributeurs de films/de cinéma ; aux groupements de distributeurs, aux agents de vente et réseaux de salles</i></li> </ul>
<b>Développement du public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la coopération entre les initiatives d'éducation cinématographique en Europe</li> <li>- Accompagner la programmation et promotion de films européens non nationaux sur des plateformes de distribution</li> <li>→ <i>Mesure destinée aux instituts et festivals cinématographiques, sociétés de distributions, cinémas, plateformes en ligne ou festivals pour le développement du public</i></li> </ul>
<b>Festivals de films</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien aux festivals proposant une <b>part significative d'œuvres européennes</b> et travaillant sur le <b>développement des publics</b> ou l'éducation cinématographique</li> <li>→ <i>Mesure destinée aux entreprises, associations, fondations, autorités publiques...</i></li> </ul>
<b>VOLET TRANS-SECTORIEL</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une <b>facilité financière</b> visant à aider l'accès au financement des PME et organisations culturelles en offrant aux intermédiaires financiers une protection contre le risque</li> <li>→ <i>Mesure destinée aux intermédiaires financiers</i></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien à la <b>coopération transnationale</b> : échanges d'expériences et de savoir-faire sur de nouveaux modèles commerciaux, activités d'apprentissage et mise en réseau, collecte de données, organisation de conférences, soutien aux points de contact nationaux Europe Créative...</li> </ul>	

Europe Créative est géré par l'[Agence exécutive éducation, audiovisuel et culture \(EACEA\)](#).

Le [Réseau Culture Europe](#) est point de contact national pour la France pour toutes informations ou conseils autour du programme et financements européens Europe créative.

Un **programme de travail annuel** définit les priorités et typologies d'actions éligibles.

**Plus  
d'info**

[Site Internet](#)  
[Appels à projet](#)